

ANRH

AssociatioN pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés

ANRH

Etats Financiers au 31 décembre 2021

ANRH

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Siège Social : 17 impasse Truillot - 75011 PARIS
SIREN 775 660 970

Version du 20/06/2022

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. & Provision</i>	<i>Net au 31/12/21</i>	<i>Net au 31/12/20</i>
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 807		1 807	1 807
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Logiciels, droits & valeurs similaires,	484 895	446 202	38 693	54 565
Autres	50 920	41 410	9 510	12 859
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 151 267		3 151 267	3 151 267
Constructions, installation, agencement, aménagement	29 310 967	17 644 323	11 666 644	12 239 137
Installations techniques, matériels et outillage	8 728 063	6 772 171	1 955 892	1 653 038
Autres	3 552 148	2 792 087	760 061	603 780
Immobilisations corporelles en cours	13 749		13 749	112 221
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs donation destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				50 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	12 235		12 235	21 248
Prêts				
Autres	310 030		310 030	285 875
ACTIF IMMOBILISE	45 616 080	27 696 193	17 919 887	18 185 796
COMPTES DE LIAISON				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	531 960	18 789	513 171	502 220
En cours de production	6 961		6 961	1 072
Produits semi-finis et finis	116 676	43 940	72 737	71 510
Marchandises	648 361		648 361	465 843
Avances et acomptes versés sur commandes	9 375		9 375	95 938
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	7 351 502	113 100	7 238 403	5 594 073
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 044 096		2 044 096	3 430 592
Valeurs mobilières de placement	1 750 982		1 750 982	1 000 255
Disponibilités	8 228 081		8 228 081	5 650 222
Charges constatées d'avance	308 012		308 012	308 153
ACTIF CIRCULANT	20 996 006	175 828	20 820 177	17 119 878
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	66 612 086	27 872 021	38 740 064	35 305 674

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires	5 331 205	5 331 205
Fonds propres avec droit de reprise :		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement	2 285 643	1 998 609
- Réserves de compensation	175 868	175 868
- Réserves de trésorerie		
- Autres réserves	10 028 257	10 035 441
Report à nouveau	-8 160 866	-7 874 777
dont report à nouveau ESMS	-713 695	-707 081
Résultat de l'exercice	764 685	3 622
dont résultat de l'exercice ESMS	464 310	274 157
Subventions d'investissement	1 160 825	1 302 619
Provisions réglementées		
- Provisions pour réserve de trésorerie : couverture du BFR		
- Amortissements dérogatoires	294 288	294 288
- Réserves des plus-values	3 633 399	3 633 399
FONDS PROPRES	15 513 303	14 900 274
COMPTE DE LIAISON		
Provisions pour risques	536 903	540 709
Provisions pour charges	3 282 980	3 367 342
Fonds dédiés :		
- Legs et donations	112 815	110 246
- Autres ressources	2 150 016	2 074 113
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	6 082 713	6 092 411
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 519 969	3 595 264
Emprunts et dettes financières divers	7 095	4 750
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	9 809	12 987
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 263 745	1 990 192
Dettes fiscales et sociales	8 490 641	8 194 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	529 282	206 479
Dettes des legs et donations		
Autres dettes	44 151	55 492
Produits constatés d'avance	279 357	253 283
DETTES	17 144 048	14 312 989
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 740 064	35 305 674

Résultat de l'exercice avec centimes
 Total du bilan avec centimes

764 684,50
 38 740 064,27

COMPTE DE RESULTAT

<i>Rubriques</i>	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	3 312 962	3 140 324
Production vendue de biens	3 363 528	3 112 698
Production vendue de services	31 308 150	24 848 404
Chiffres d'affaires	37 984 640	31 101 426
Concours publics	18 297 330	16 750 776
Subvention d'exploitation	90 350	2 095 882
Ressources liées à la générosité du public	14 495	12 809
Contributions financières	231 822	34 862
Produits de tiers financeurs	18 633 997	18 894 328
Cotisations	320	300
Production stockée	7 115	5 320
Production immobilisée		
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	4 789 194	4 472 119
Utilisations des fonds dédiés	168 643	151 609
Autres produits	51 919	53 655
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	61 635 829	54 678 757
Achats de marchandises	1 507 917	1 096 247
Variations stock de marchandises	(182 518)	65 548
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 299 501	1 062 425
Variation stocks matières premières et approvisionnements	24 276	(17 049)
Autres achats et charges externes	12 497 833	10 793 638
Impôts, taxes et versements assimilés	1 580 541	1 564 164
Salaires et traitements	33 024 921	29 678 675
Charges sociales	8 975 042	8 606 348
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 869 358	1 845 454
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	8 447	68 079
Dotations aux provisions pour risques et charges	546 408	420 202
Report en fonds dédiés	247 114	80 431
Autres charges	15 883	16 414
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	61 414 722	55 280 576
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	221 107	(601 818)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	1 856	81
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change	64	284
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1 445	2 107
PRODUITS FINANCIERS (III)	3 364	2 473
Intérêts et charges assimilées	155 831	73 047
Différences négatives de change	699	5
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES (IV)	156 530	73 052
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(153 166)	(70 579)
Sur opérations de gestion	678 608	961 761
Sur opérations en capital	560 298	105 775
Reprises sur provisions et transferts de charges	40 092	54 529
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 278 997	1 122 065
Sur opérations de gestion	195 189	119 910
Sur opérations en capital	383 583	1 594
Dotation aux amortissements et provisions	3 000	324 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	581 773	445 504
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	697 225	676 561
IMPOTS SUR LES BENEFICES	481	540
Total des PRODUITS	62 918 190	55 803 295
Total des CHARGES	62 153 506	55 799 673
EXCEDENT OU DEFICIT (I-II+III-IV+V-VI)	764 685	3 622

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Depuis le 1er janvier 2020, il est fait application des nouvelles réglementations comptables pour les associations et les établissements médico-sociaux :

- ANC 2014-03 pour le plan comptable général
- ANC 2018-06 (modifié par ANC 2020-08) pour les règles spécifiques au secteur non lucratif
- ANC 2019-04 pour les règles sectorielles des ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux)

La méthode de base qui est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS

Les éléments de l'actif immobilisé n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement CNC 2002-10 qui impose à toutes les structures économiques d'utiliser la méthode d'amortissement par composants, l'ANRH avait procédé à cette régularisation sur l'exercice 2010 pour ce qui concerne les actifs immobilisés immobiliers.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie des composants, soit sur les bases suivantes :

Gros œuvre	50 ans
Inst.GénéralesTech	30 ans
Facade Etanch.Couverture	20 ans
Agencement	15 ans
Matériel et mobilier industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel, mobilier de bureau, informatique	de 3 à 10 ans

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de l'établissement des comptes.

ANNEXE (suite)

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ACHATS

Les frais accessoires sur achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes et charges correspondants.

Les affranchissements de l'activité de routage ont été comptabilisés en charges et produits;

Les établissements impactés sont : ESAT Paris 11 BAPC 818K€, EA Nantes 441K€, EA Orléans 88K€, ESAT Corbeil 49K€, EA Paris 29K€, EA Nanterre 28K€ et Autres 24K€, soit un impact total de 1 477K€.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<u>Crédit-bail</u>	Total loyers payés en 2021	Solde loyers à payer au 31/12/21 à moins de 5 ans	Solde des loyers à payer au 31/12/20 à plus de 5 ans
ANRH	313 763	452 140	0

<u>Emprunts à moyen et long terme</u>	Total intérêts payés en 2021	Restant dû au 31/12/21 (*)
ANRH	84 917	5 917 259

(*) Capital + intérêts selon les taux en vigueur au 31/12/21

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS et FONDS DEDIES

Type de financement	Montant initial du financement	Solde début de période	Mouvements de l'année		Solde fin de période
			Reports	Utilisations	
Subventions d'investissement	1 802 578	1 302 619	20 771	162 564	1 160 825
Concours publics	1 221 964	664 137	46 249	74 314	636 072
Subventions d'exploitation	243 265	165 420		22 414	143 006
Provisions réglementées	44 828	44 828			44 828
Contributions financières	2 009 634	1 199 729	190 265	63 884	1 326 110
Appel à la générosité du public	146 092	110 246	10 600	8 032	112 815
Total général	5 468 361	3 486 978	267 885	331 207	3 423 656

CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au regard de la solvabilité des tiers dès lors que l'échéance est dépassée de plus de 90 jours.

ANNEXE (suite)

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Face à la crise sanitaire mondiale qui a impacté nos établissements et notre niveau d'activité depuis mars 2020, nous avons utilisé les outils mis à notre disposition afin de maintenir la trésorerie de l'association excédentaire pour l'année 2021:

- Utilisation du mécanisme d'activité partielle
- Déblocage partiel des prêts de renfort de trésorerie qui avaient été contractualisés pendant le 1er confinement en juin 2020 (3.000.000 € débloqués sur les 6.000.000 € contractualisés)

Suite au transfert de l'activité de la filiale VRS à un repreneur au 1er juillet 2020, nous avons procédé à la clôture de la société VRS et à une transmission universelle du patrimoine (TUP) au profit de l'ANRH au 1er janvier 2021.

Arrêt de l'activité Imprimerie à l'EA d'Epône et vente du matériel offset et façonnage.

Un dégrèvement sur la taxe sur les salaires a été obtenu pour l'année 2020. Ce dernier a été enregistré en produit exceptionnel et le coût du prestataire qui nous a accompagné dans la démarche a été enregistré en charge d'exploitation.

FAITS MARQUANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Sur les 1ers mois de l'année 2022, l'activité des établissements de l'ANRH a retrouvé son niveau d'avant crise.

Nous avons débloqué en juin 2022, le solde des prêts de renfort de trésorerie contractualisés en juin 2020 (3.000.000 €)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Le calcul de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est basé sur une méthode actuarielle prospective en retenant notamment les hypothèses suivantes : mode de départ volontaire, départ à la retraite à l'âge de 65 ans, revalorisation des salaires de 1,5 % par an, turnover de 7,5 % par an.

L'engagement actuariel total au titre des IFC au 31/12/2021 s'établissait à 3 282 980 €, provisionné en totalité comme suit :

Etablissements	Provision IFC constituée		
	au 31/12/2020	au 31/12/2021	Variation 2021
Entreprises Adaptées	2 921 971	2 873 520	-48 451
BAPC (pas d'obligation)	0	0	0
Autres	100 407	85 209	-15 198
Secteur gestion contrôlée	344 964	324 251	-20 713
Total	3 367 342	3 282 980	-84 362

Effectif contractuel au 31/12/2021 : en nombre de contrat y compris les usagers des ESAT

	<u>EX 2020</u>	<u>EX 2021</u>	dont TH AAP (*)	dont TH autres	dont Valides	dont Encad.	Nb de personnes	
							50-55 ans	56 ans et +
Secteur hors MS	1 366	1 438	1 005	51	128	254	342	378
Secteur MS	407	412	321	0	0	91	51	57
Effectif ANRH*	1 773	1 850	1 326	51	128	345	393	435

*dont effectif de 321 usagers (non salariés) des ESAT (effectif constaté en fin de période)

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires facturés en 2021 : 62 151,60 € TTC + frais 2 656,63 € TTC

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	1 807				1 807
Autres immobilisations incorporelles	549 125	9 681	22 991		535 815
TOTAL (I)	550 932	9 681	22 991		537 622
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	3 151 267				3 151 267
Constructions, installation, agencement et aménagement	28 998 498	312 469			29 310 967
Installations techniques matériel et outillage	8 475 648	1 330 769	1 078 354		8 728 063
Installations générales, aménagements divers	310 059				310 059
Matériel de transport	527 390	196 274	42 104		681 560
Matériel de bureau et informatique	1 718 916	145 475	432		1 863 959
Mobilier	607 665	88 904			696 569
Autres					
Immobilisations corporelles en cours	112 221	11 460	109 932		13 749
Avances et acomptes					
TOTAL (II)	43 901 665	2 085 351	1 230 822		44 756 193
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	50 000		50 000		
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	307 123	27 200	12 058		322 265
TOTAL (III)	357 123	27 200	62 058		322 265
TOTAL (I+II+III)	44 809 719	2 122 232	1 315 872		45 616 080

AMORTISSEMENTS	Valeur début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	virement poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	481 701	28 442	22 530		487 613
TOTAL (I)	481 701	28 442	22 530		487 613
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions, installation, agencement et aménagement	16 759 361	884 962			17 644 323
Installations techniques matériel et outillage	6 822 610	675 207	725 647		6 772 171
Installations générales, aménagements divers	232 427	29 955	670		261 712
Matériel de transport	443 326	62 515	42 169		463 672
Matériel de bureau et informatique	1 400 688	151 137	476		1 551 349
Mobilier	483 810	32 382	837		515 354
Autres					
TOTAL (II)	26 142 222	1 836 158	769 799		27 208 580
TOTAL (I+II)	26 623 923	1 864 600	792 330		27 696 193

PROVISIONS

PROVISIONS	<i>Valeur début exercice</i>	<i>Affectation résultats et retraitement</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Valeur fin exercice</i>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	540 709		136 660	140 467	536 903
Provisions pour charges	3 367 342		412 748	497 109	3 282 980
TOTAL (I)	3 908 051		549 408	637 576	3 819 883
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours	97 956		7 200	42 427	62 729
Sur comptes clients	134 480		1 247	22 627	113 100
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL (II)	232 436		8 447	65 054	175 828
TOTAL GENERAL (I+II)	4 140 487		557 855	702 630	3 995 711

CREANCES ET DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		<i>à un an au plus</i>	<i>à plus d'un an</i>
Prêts			
Autres immobilisations financières	322 265		322 265
Créances Dotation Globale à recevoir	31 569	31 569	
Clients et comptes rattachés	7 351 502	7 351 502	
Autres créances	2 012 526	2 012 526	
Charges constatées d'avance	308 012	308 012	
TOTAL	10 025 874	9 703 610	322 265
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements prêts obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		<i>1 an au plus</i>	<i>à plus d'un an moins 5 ans</i>	<i>à plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 519 969	1 140 713	3 317 575	1 061 681
Emprunts et dettes financières divers	7 095	7 095		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 263 745	2 263 745		
Dettes fiscales et sociales	8 490 641	8 490 641		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	529 282	529 282		
Autres dettes	53 960	53 960		
Produits constatés d'avance	279 357	279 357		
TOTAL	17 144 048	12 764 792	3 317 575	1 061 681
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 079 120			

VARIATION DES FONDS PROPRES

<i>Rubriques</i>	<i>Début exercice</i>	<i>Affectation résultats</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise					
- Fonds propres statutaires					
- Fonds propres complémentaires	5 331 205				5 331 205
Fonds propres avec droit de reprise :					
- Fonds propres statutaires					
- Fonds propres complémentaires					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
- Excédents affectés à l'investissement	1 998 609	292 771		5 737	2 285 643
- Réserves de compensation	175 868				175 868
- Réserves de trésorerie					
- Autres réserves	10 035 441			7 185	10 028 257
Report à nouveau	-7 874 777	-289 149	3 059		-8 160 866
dont report à nouveau ESMS	-707 081	-6 614			-713 695
Résultat de l'exercice	3 622	-3 622	764 685		764 685
dont résultat de l'exercice ESMS	274 157	-274 157	464 310		464 310
Subventions d'investissement	1 302 619		10 908	152 701	1 160 825
Provisions réglementées					
- Provisions pour réserve de trésorerie : couverture du BFR					
- Amortissements dérogatoires	294 288				294 288
- Réserves des plus-values	3 633 399				3 633 399
TOTAL (I)	14 900 274		778 652	165 623	15 513 303

AFFECTATION DES RESULTATS NETS 2020 PAR SECTEUR

ETABLISSEMENT	RESULTAT NET 2020	MOUVEMENTS 2021 REPORT A NOUVEAU	SOLDE REPORT A NOUVEAU (*) 31/12/2021	MOUVEMENTS 2021		
				RESERVES D'INVESTISSE MENT	RESERVES DE COMPENSAT	RESERVES DE TRESORERIE
Entreprises Adaptées	-747 462	-747 462	-8 760 150			
ESAT BAPC	360 777	360 777	2 440 745			
Autres Structures	116 151	116 151	-1 043 036			
ETABLISSEMENTS SECTEUR HORS GESTION CONTROLÉE	-270 535	-270 535	-7 362 441			
ETABLISSEMENTS SECTEUR GESTION CONTROLÉE	274 157	-15 555	-798 426	287 034	0	0
TOTAL ASSOCIATION ANRH	3 622	-286 090	-8 160 866	287 034	0	0

(*) RAN créditeur = + / RAN débiteur = -

LISTE DES ETABLISSEMENTS ANRH

ETABLISSEMENTS SECTEUR ADAPTÉ

ANRH BEAUVAIS	10 rue des 40 Mines	60000 ALLONNE
ANRH BLOIS	10 rue Robert Nau	41000 BLOIS
ANRH CORBEIL	36 Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL ESSONNES
ANRH EPONE	2 ter avenue de la Mauldre	78680 EPONE
ANRH ETAMPES	37 avenue des Grenots	91150 ETAMPES
ANRH IVRY	94 / 96 avenue Victor Hugo	94200 IVRY SUR SEINE
ANRH LANNION	Route Trégastel Z.I. de Lannion	22300 LANNION
ANRH LYON	81 bd du Parc d'Artillerie	69007 LYON
ANRH MONTAUBAN	7 impasse de la Colombière	82710 BRESSOLS
ANRH NANTERRE	27 rue Michelet	92000 NANTERRE
ANRH NANTES	32 rue du Marché Commun B.P. 33245	44332 NANTES Cedex 03
ANRH NOGENT	4-8 rue Thomas Edison	60180 NOGENT SUR OISE
ANRH ORLEANS	28 rue de Châtelliers	45000 ORLEANS
ANRH PARIS	17 impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH PEYRUIS	rue Pierre Gassendi ZA La Cassine	04310 PEYRUIS
ANRH ROUEN	30 boulevard Lénine	76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
ANRH SAINT DENIS	30 bis rue du Bailly	93210 LA PLAINE SAINT DENIS
ANRH TOURS	13 rue Joseph Priestley	37100 TOURS
ANRH TREMBLAY	Zone Paris Nord II - 209 avenue des Nations Tremblay-En-France	95934 ROISSY CDG cedex

ETABLISSEMENTS SECTEUR PROTÉGÉ

ANRH ESAT BEAUVAIS	72, rue du Pont d'Arcole	60000 BEAUVAIS
ANRH ESAT CORBEIL	44, Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL ESSONNES
ANRH ESAT PARIS 11	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH ESAT PARIS 13	57/59 rue de Patay	75013 PARIS
ANRH ESRP	51/53 boulevard Biron	93400 SAINT OUEN

AUTRES STRUCTURES

ANR CONSEIL	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANR FORMATION	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH SIEGE SOCIAL	17, impasse Truillot	75011 PARIS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals données	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A- Renseignements détaillés										
<u>Filiales</u>										
<i>Valoria Résidence Sociale (VRS) (*)</i>	Clôture de la société au 1er janvier 2021									
<u>Participations</u>										
B- Renseignements globaux										
Filiales françaises										
Filiales étrangères										
Participations françaises										
Participations étrangères										

(*) Suite au transfert de l'activité de la société VRS à un repreneur au 1er juillet 2020, nous avons procédé à la clôture de la société VRS et à une transmission universelle du patrimoine (TUP) au profit de l'ANRH au 1er janvier 2021.

BlueOne Audit

Société d'Audit, Commissariat aux comptes et Expertise-comptable
35bis, avenue de Grammont – 37000 TOURS
Tel : 02 47 36 26 26 – Fax : 02 47 39 10 95

ANRH

ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET LA REINSERTION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DES HANDICAPES
17 IMPASSE TRUILLOT
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021



SARL au capital de 120 000 euros
Inscrite auprès de Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Orléans
et au tableau de l'ordre des Experts-comptables des Pays de Loire
SIRET : 537 537 623 00010 – APE : 6920 Z

A.N.R.H

ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET LA REINSERTION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DES HANDICAPES
17 IMPASSE TRUILLOT
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2021

Aux adhérents,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANRH relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ANRH à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

L'association ANRH a connu d'importants mouvements de personnel au cours de l'année 2022, ayant eu pour conséquence quelques perturbations en termes d'organisation au sein du service « Ressources Humaines » de l'association, conduisant ainsi à des perturbations et retards lors de la réalisation des éléments sociaux afférents aux comptes annuels.

Du fait de ce contexte particulier, la direction de l'association n'a pas été en mesure de nous mettre à disposition l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de nos diligences nous permettant de conclure intégralement nos travaux liés au personnel, tant en termes de créances et dettes et produits et charges. Nous ne sommes donc pas en mesure d'apprécier totalement les lignes créances et dettes sociales ainsi que la ligne « charges de personnel » présentées au bilan et compte de résultat de l'association.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE* » de l'annexe des comptes annuels concernant le traitement comptable « *d'un dégrèvement de taxe sur les salaires obtenu pour l'année 2020* ».

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents de l'association ANRH sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ANRH à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

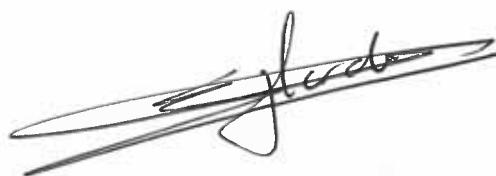
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOURS, le 20 Juin 2022



Pour la SARL BLUEONE AUDIT,

Erik ALARDIN

Commissaire Aux Comptes

ANNEXES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Bilan au 31/12/2021

Compte de résultat au 31/12/2021

Annexe au 31/12/2021

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.